

PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2015-2016

5 OCTOBRE 2015

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD RELATIF AU SERVICE INTERNATIONAL DE
RECHERCHES ET À L'ACCORD DE PARTENARIAT SUR LES RELATIONS ENTRE LES
ARCHIVES FÉDÉRALES DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ET LE
SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES, FAITS À BERLIN LE 9 DÉCEMBRE
2011⁽¹⁾

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPÉENNES, DES
AFFAIRES GÉNÉRALES, DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES, DES
PROFESSIONS DES SOINS DE SANTÉ ET DU RÈGLEMENT, DE
L'INFORMATIQUE, CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES
MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

PAR M. NICOLAS MARTIN.

(1) Voir Doc. n°173 (2015-2016) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé introductif de M. le Ministre-Président	3
2	Discussion	3
3	Votes	3

Mesdames, Messieurs,

Votre Commission des Relations internationales et des Questions européennes, des Affaires générales, des Hôpitaux universitaires, des Professions des soins de santé et du Règlement, de l'Informatique, du Contrôle des communications des membres du Gouvernement et des Dépenses élec-

1 Exposé introductif de M. le Ministre-Président

Le ministre-président soumet à l'assentiment de la commission, l'accord relatif au Service International de Recherches et à l'Accord de partenariat sur les relations entre les Archives fédérales de la République fédérale d'Allemagne et le Service International de Recherches.

Le Service international de recherches trouve son origine dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale durant laquelle des millions de personnes ont été portées disparues ou ont fui le régime nazi.

Dès avant la fin de la guerre, en février 1944, un Bureau central de recherches avait été créé dans le but de rapatrier la première vague de prisonniers et de déportés libérés.

En juillet 1947, l'Organisation internationale pour les réfugiés a repris ce Bureau central de recherches et l'a rebaptisé Service international de recherches.

Le service, qui prend alors ses quartiers en Allemagne, détient une quantité gigantesque d'archives du régime nazi ainsi que des alliés.

Avec les années s'est manifestée la volonté de développer et de moderniser ses missions.

La communauté internationale a pris progressivement conscience, au vu de la diminution du nombre des survivants de la seconde guerre mondiale, de la nécessité d'élargir la fonction première

torales a examiné au cours de sa réunion du 5 octobre 2015(2) le projet de décret portant assentiment à l'Accord relatif au Service International de Recherches et à l'Accord de partenariat sur les relations entre les Archives fédérales de la République fédérale d'Allemagne et le Service International de Recherches, faits à Berlin le 9 décembre.

du SIR, de nature purement humanitaire, et d'en faire un centre d'archives historiques aux missions scientifiques clairement délimitées, au rang desquelles figurent la recherche historique, la formation pédagogique et le travail de mémoire.

La mixité de cet accord tient aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans la recherche scientifique et dans ses activités pédagogiques de mémoire.

C'est donc cet accord - au caractère mixte - que le ministre-président a l'honneur de soumettre à l'approbation de la commission.

2 Discussion

Le texte n'appelle aucun commentaire.

3 Votes

Les articles 1^{er} et 2 sont adoptés à l'unanimité.

L'ensemble du projet de décret est adopté à l'unanimité des membres présents.

A l'unanimité des membres présents, la commission a fait confiance au Président et au Rapporteur pour la rédaction du rapport.

Le Rapporteur

Le Président

N. MARTIN

J. BROTCCHI

(2) Ont participé aux travaux de la commission :

M. Collignon, M. Dermagne, M. Luperto, M. Martin, M. Onkelinx, Mme Zrihen, M. Brotschi (Président), M. Destexhe, M. Mouyard, Mme Potigny
M. Arens, Mme Waroux

Assistaient également à la réunion :

M. Bouchez, Mme Maison, Mme Ryckmans, Mme Vienne, membres du Parlement

M. Demotte, Ministre-Président

Mme Duvinage, collaboratrice au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Cornet, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Demotte

Mme Petit, collaboratrice au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Detheux, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Demotte

Mme N'Kunda, collaboratrice du groupe PS

Mme Vivier, collaboratrice du groupe MR

M. Caillet, collaborateur du groupe cdH